

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE LAROUSSE DE BUCHELAY

## Procès verbal du conseil d'école du 9 novembre 2017

### Étaient Présents :

- Enseignantes : Mme JOUVEL (Directrice / CP), Mme MAGNY (CP), Mme BAILLON (CE1), Mme PREUD'HOMME (CE1), Mme MILLE (CE2), Mme WENTA-BOUFRAD (CE2), Mme TEIXEIRA (CM1), Mme FORTIER (CM2), M. GUIGNARD (enseignant chargé de la décharge de direction et du complément de temps partiel, CP et CM1-CM2).
- Municipalité : Mme DEFRESNE (Maire adjoint chargée des affaires scolaires), Mme SIEMIONOW (Service scolaire et périscolaire), M. Porcher (Directeur des services techniques).
- Parents d'élèves élus : Mmes KLUSKA, TITREN, JABBOUR-CHBIR ; Ms HOGNON et BERTINETTI.

### Étaient absents ou excusés :

M. QUERE (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Rosny), M. MARTINEZ ( Maire de Buchelay), Mme FAYOLLE (Maire adjoint chargée du périscolaire), M. Colin (Directeur général des services), Mme EL JAKANI (CM1-CM2), Mme ANFREVILLE (RASED, maître E), Mme GRIHAULT (RASED, psychologue scolaire), Mme LANCELEVE (parent d'élèves élu), Mme PELHATE (parent d'élèves élu), Mme LOPIN (parent d'élèves élu), Mme JOLY (parent d'élèves élu).

**Début de séance** : 18h      **Fin de séance** : 20h45

**Secrétaire** : Mme Wenta-Boufrad

## **1. Composition et attributions du conseil d'école :**

La directrice rappelle les règles de fonctionnement du conseil d'école, sa composition et ses attributions.

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre ou à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le conseil d'école, présidé par la directrice :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- adopte le projet d'école,
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, actions à visée pédagogique, activités, restauration, transport et hygiène scolaires),
- émet son avis quant à l'utilisation des locaux scolaires hors temps scolaire,
- est informé de l'organisation des rencontres parents/enseignants et de l'aide spécialisée.

Les parents d'élèves élus sont membres à part entière du conseil d'école, représentent tous les parents de l'école et facilitent les relations entre les parents d'élèves et l'équipe pédagogique.

## **2. Bilan de la rentrée scolaire 2017-2018 :**

### ◆ Jour de la rentrée :

Les représentants de parents souhaiteraient revoir l'organisation de la rentrée scolaire : du fait du panneau d'affichage trop petit, les parents étaient attroupés devant celui-ci ne permettant pas la mise en place réelle du plan vigipirate ; de plus, le filtrage à l'entrée, partiellement réalisé, a permis à certains parents de rentrer... Mme Jouvel acquiesce et regrette le côté convivial de l'ancien café habituel des parents. Mme Jouvel demande ainsi à la mairie la possibilité de mettre en place quelques panneaux électoraux afin d'afficher les listes : la mairie accepte. Les parents proposent aussi de mettre les listes sur le portail famille, ce qui sera fait la veille de la rentrée. Mme Jouvel précise qu'il est aussi possible de faire une rentrée décalée, par exemple les CP à 9h. De plus, les parents interrogent le conseil sur la possibilité de faire le café ; la mairie souhaiterait un café commun aux deux écoles, nécessitant un travail commun des deux équipes de parents élus. Mme Jouvel ajoute qu'il faudra mettre ce thème à l'ordre du jour du dernier conseil afin de préparer à l'avance cette future rentrée.

### ◆ Présentation de l'équipe pédagogique, effectif global et répartition par classe :

Cette année, l'effectif de l'école est en baisse, l'école accueillant 224 élèves au lieu des 241 de l'an passé : CP 45, CE1 46, CE2 54, CM1 36 et CM2 43 qui sont répartis comme suit :

CP de Mme Jouvel et M. Guignard : 23 (M. Guignard assurant la décharge de direction de Mme Jouvel les vendredis et 14 lundis et jeudis)

CP de Mme Magny: 22

CE1 de Mme Preud'homme : 23

CE1 de Mme Baillon : 23

CE2 de Mme Wenta-Boufrad : 28

CE2 de Mme Mille : 26

CM1 de Mme Teixeira : 27

CM1-CM2 de Mme El Jakani et M. Guignard (M. Guignard assurant le complément de service, les lundis) : 25 (9 CM1 – 16 CM2)

CM2 de Mme Fortier : 27

Les parents élus souhaitent connaître l'ambiance des classes et le ressenti des enseignants. Mme Jouvel s'interroge sur les attentes des parents mais précise que la baisse des effectifs, pour les classes concernées, a permis une ambiance de classe plus agréable, avec des enseignants plus disponibles et des élèves plus apaisés. Les classes restent toujours aussi hétérogènes avec des élèves très performants et des élèves en grande difficulté.

#### ◆ Enseignement des langues vivantes étrangères :

- En 2016-2017, l'ensemble des élèves du premier degré de l'Académie a pu bénéficier de l'enseignement d'une langue vivante étrangère du CP au CM2. Maintenant, l'objectif est donc de permettre à tous les élèves de CM1 et de CM2 de s'initier à une deuxième langue vivante. Le collège George Sand, collège du secteur, ayant une classe de 6ème bilingue anglais/allemand et afin de favoriser la continuité des parcours linguistiques entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré, les élèves de CM2 et de CM1/CM2 bénéficieront de cours d'allemand. M. Font, professeur d'allemand au collège de Magnanville, devrait aussi intervenir auprès de ces élèves.
- L'enseignement de l'anglais sera assuré à partir du CP par les enseignantes des classes : seules les classes de Mmes Fortier et Mille décroissent à partir de janvier (Mme Fortier assurant les sciences, Mme Mille l'anglais).
- L'enseignement de l'allemand sera assuré en CM2 et en CM1/CM2 par Mme El Jakani jusqu'aux congés de Noël à la place de l'anglais.

#### ◆ Cours ELCO arabe :

Mme Boumechraz reprend cette année les cours d'enseignement de langue et culture d'origine arabe marocain à partir de la classe de CE1 à l'école : les cours ont lieu les mercredis matin de 9h à 11h. 19 élèves sont inscrits, tous scolarisés dans notre école, les collégiens ne pouvant participer du fait de leur emploi du temps.

#### ◆ Évaluations nationales CP :

Depuis cette année, tous les CP de France sont évalués en début d'année, tant en français qu'en mathématiques : on considère que des résultats supérieurs à 75 % de réussite laissent présager une bonne année de CP. A la demande des parents, Mme Jouvel annonce les résultats pour les deux classes : les résultats moyens ont été de 79,6 et 74,6 % en mathématiques, 67,4 et 65 % en français. Les livrets ont été transmis aux familles et des rendez-vous proposés aux familles qui le souhaitent. Grâce à ces évaluations ainsi qu'à l'aide du RASED, des groupes de besoin pour l'APC ont été créés dans les deux classes et certains élèves proposés au RASED.

#### ◆ Dispositifs d'aide aux élèves en difficultés :

Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Élèves en Difficulté) :

- Il est composé cette année encore d'une psychologue scolaire (Mme Grihault) et d'un maître E (Mme Anfreville) chargé de prendre en charge les enfants ayant des difficultés scolaires. Un maître G (Mme Sauvin), qui prend en charge les enfants ayant des difficultés à être élève, appartenant au réseau de Bonnières, interviendra une demi-journée par semaine sur Buchelay, à la demande de M. l'Inspecteur, M. Quéré.
- Afin de prévenir les difficultés lors de l'apprentissage de la lecture, en complément des évaluations nationales, Mme Anfreville a effectué un test avec tous les élèves de CP ; Mme Anfreville a ainsi pris 8 CP en deux groupes de 4 après ce bilan. 8 nouveaux élèves sont suivis sur la 2<sup>ème</sup> période. De même, tous les élèves de CE1 ont été évalués en lecture par Mme Anfreville (les enseignantes ayant effectué les évaluations de mathématiques) : suite à ces bilans, 5 élèves de CE1 ont été suivis en lecture et encore 5 le seront en période 2. Mme Anfreville suivra aussi 2 élèves de CE2 en lecture sur la 2<sup>ème</sup> période. Mme Anfreville tient à préciser que ces groupes sont modifiables tout au long des périodes.
- Mme Grihault souhaite remercier la municipalité pour son aide pour l'obtention de sa mallette de test : en effet, elle a pu recevoir son test WISC (échelle d'intelligence de Wechsler pour enfants et adolescents) tant attendu. Mme Defresne ajoute que la communication avec la municipalité de Magnanville a pourtant été difficile au début et se félicite de l'aboutissement.

Les A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires) permettent de faire du soutien scolaire ou de mettre en place un projet. Le choix des élèves est laissé à la décision de l'équipe pédagogique. Les APC sont assurées par les enseignants qui prennent en charge des groupes restreints d'élèves sur des périodes déterminées au titre d'une heure par semaine : elles ont lieu de 11 h 30 à 12h00. Ces activités nécessitent un accord écrit des parents ; elles ne sont donc pas obligatoires.

Les stages de remise à niveau (SRAN) :

Durant le mois d'août, la semaine précédant la rentrée scolaire, Mmes Monnier et Fortier ont assuré les stages de remise à niveau.

Mme Monnier	1 groupe de CE1 :	4 CE1 inscrits, 1 ou 2 présents selon les jours
Mme Fortier	1 groupe de CM2 :	5 CM2 inscrits et présents

#### ◆ Coopérative scolaire et USEP :

Coopérative scolaire :

Le solde au 31 août s'élevait à 2543,13 €, ce qui correspond à un déficit de 345,01 € pour l'exercice 2016-2017.

USEP :

Afin d'avoir plus de libertés dans les achats et les actions menées (comme la mise en place du Festival du livre), l'équipe pédagogique a fait le choix de clôturer la coopérative et de rouvrir le compte USEP. Elle est en attente du transfert du solde et du dépôt des signatures.

Composée des dons des parents et des bénéficiaires de la vente des photos, l'association peut servir à l'achat de livres et d'abonnements, de matériel pour les arts plastiques ou le sport, pour les projets de classes, mais aussi à financer des transports et des sorties. Cependant, ces sorties ont un coût trop élevé comparé aux recettes annuelles de l'association.

Chaque classe se voit allouer une somme à dépenser chaque année.

Cette année, le don global des familles à la rentrée s'élève à 2005 € (à comparer aux 2200 € de l'an passé) : une baisse des dons de 195 € est apparue pour un effectif diminué de 17 élèves. Ce don correspond à seulement 8,90 € par élève. L'équipe éducative tient à remercier les parents qui ont participé.

Cependant, Mme Jouvel s'inquiète car le projet École et Cinéma revient déjà à environ 1500 € et d'autres projets sont en cours, nécessitant de nouvelles dépenses. Des actions devront ainsi être menées.

### ◆ Sécurité, hygiène et travaux :

#### Sécurité :

- Comme chaque année, l'école réalisera plusieurs exercices de sécurité : 3 exercices d'évacuation (exercices incendie) et 3 exercices liés au PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Le 1<sup>er</sup> exercice d'alerte incendie a eu lieu le 6 octobre : les consignes d'évacuation ont bien été respectées.

Le 1<sup>er</sup> exercice PPMS a eu lieu le 16 octobre : il s'agissait d'évaluer les modes de transmission de l'alerte ainsi que les messages laissés par les enseignants dans le cas d'une intrusion. Les élèves se sont bien comportés mais il était très difficile voire impossible d'obtenir le silence complet. D'autre part, le mode de transmission de l'alerte, pour nous le téléphone portable, est inefficace : le délai est trop long, pas toujours entendu et de plus avec le risque d'absence de téléphone ce jour-là. La directrice demande à la mairie de mettre en place un autre système, portatif avec signaux lumineux. De plus, l'absence de stores et le manque de matériel (liste fournie depuis plus d'un an en mairie) rendent difficiles ces exercices. M. Porcher précise que lors des congés d'hiver, des travaux seront effectués dans l'école : réfection du Rez-de-Chaussée (vitres sécurisées opacifiées, portes anti-panique, mise en place d'un visiophone portatif pour la garderie et l'école, système d'alerte lumineux (3 couleurs) déclenchables de chaque classe, rideaux). L'équipe pédagogique remercie la mairie. Mais Mme Jouvel s'inquiète tout de même car ce système de visiophone ne lui permettra pas d'ouvrir les portes de l'école mais uniquement les portails. M. Porcher précise qu'il va se renseigner et ajoute que le matériel manquant à faible coût devrait arriver à l'école sous peu mais que le reste comme les talkies ne sera livré qu'après le nouveau budget voté, soit janvier.

- La directrice souligne de plus le problème du portail ouvert le matin avant 8h20 qui permet à toute personne de s'approcher des locaux scolaires sans aucun contrôle ; comme les parents ne peuvent plus accéder à la garderie après 8h15, Mme Jouvel souhaiterait que le portail soit fermé dès 8h15. La mairie propose que Didier s'en charge. D'autre part, afin de faciliter l'évacuation des élèves en cas d'intrusion, l'équipe souhaiterait avoir accès à la garderie qui présente une issue de secours dissimulée à la vue d'un intrus dans la cour, ainsi qu'un accès au parking proche de la salle de sport. M. Porcher précise que d'ici une dizaine de jours les clés des enseignantes seront mises à jour : l'ordinateur cassé est en cours d'acheminement.

- Une nouvelle maquette du PPMS est en cours de rédaction, reprenant les différents types d'alerte en un seul document. Il sera fourni en mairie et à l'inspection avant la fin du mois.

- Les représentants de parents demandent à ce qu'aucun véhicule de la maison proche de la cantine ne passe le portail durant les horaires d'ouverture de celui-ci. M. Porcher précise qu'un courrier leur a été envoyé.

#### Hygiène :

Mme Jouvel a noté une amélioration de la tenue des toilettes durant la pause méridienne sans doute du fait de l'instauration du nouveau système « élève-responsable propreté » et souhaite ainsi remercier l'équipe du périscolaire. Cependant, ce responsable ne doit pas être seul, des élèves en profitent pour inonder ces toilettes, aidés des robinets emplis de calcaire.

L'équipe enseignante réitère sa demande concernant le passage des femmes de ménage à mi-journée : une odeur nauséabonde perdure. De plus, l'équipe regrette le grand ménage estival de l'an passé : les classes étaient sales dès la rentrée. Mme Jouvel souhaiterait aussi souligner le fait que les sols n'étant pas lavés tous les jours, durant ces périodes de gastro, les microbes prolifèrent...

#### Travaux :

Mme Jouvel remercie les services techniques pour la dynamique engagée depuis peu. Par contre, Mme Jouvel veut préciser que l'école est vieillissante et qu'il serait bon de prévoir chaque année des travaux en investissement : soucis électriques (nombreuses prises HS), de toiture (fuites nombreuses), de chauffage, réfection des peintures de classe. M. Porcher ajoute que les travaux engagés pour les congés d'hiver s'élèvent déjà à plusieurs dizaines de milliers d'euros mais que ces travaux seront réalisés petit à petit.

### **3. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école :**

Les parents élus proposent de modifier le règlement afin d'éviter l'utilisation intempestive de la sonnette perturbant la classe de CP de Mme Jouvel. Ils proposent qu'en cas de retard il soit impossible de rentrer à l'école avant 8h45 et 13h45. Mme Jouvel précise que c'est l'heure du passage aux toilettes et que, n'étant pas dans sa classe, la sonnerie ne perturbe pas la classe ; ce sont surtout toutes les sorties régulières (jusqu'à 6 le lundi donc 12 sonneries dans la journée) qui perturbent, notamment quand les familles pressées insistent : Mme Jouvel ne peut ouvrir tant que la sonnerie retentit. L'an prochain, le poste de Mme Monin, assistante de direction, n'existera plus, ce sera encore plus compliqué surtout si Mme Jouvel doit sortir de sa classe pour en plus ouvrir la porte anti-panique. L'équipe pédagogique pense que cela ne changera rien, la maquette du règlement n'est donc pas modifiée. Mme Jouvel ajoute qu'il est noté dans le règlement que les enfants doivent toujours être accompagnés jusqu'à leur classe et que ce n'est presque jamais le cas ; que faire en cas d'accident ?

Le règlement intérieur de l'an passé n'est donc quasiment pas modifié et ainsi proposé au vote.

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil d'école présents.

Un règlement simplifié à destination des élèves est aussi proposé et accepté afin d'être étudié en classe dès le CP.

#### **4. Charte d'utilisation des locaux scolaires :**

Afin de réguler deux manières de fonctionner dans un seul et même lieu, Mme Jouvel avait proposé en décembre 2016 un premier jet d'une charte d'utilisation des locaux afin qu'elle soit annotée par l'équipe du périscolaire. Cette dernière n'est toujours pas revenue à l'équipe enseignante qui n'a pu découvrir les commentaires des différents services communaux ; la directrice le regrette. Elle ajoute que depuis deux ans déjà elle souligne les soucis de fermeture du portail qui pourrait être définie grâce à cette charte. Mme Siemionow précise qu'elle recevra Mme Jouvel sous peu afin de valider cette charte.

#### **5. Avenant au projet d'école 2015-2020 :**

Pour rappel, les trois axes prioritaires retenus sont : la relation école/famille, la lecture et la citoyenneté.

La plupart des actions sont poursuivies et de nouvelles en lien avec la citoyenneté et le théâtre vont être menées grâce à l'intervention de différents partenaires.

##### Relation école/famille :

- Présente nous ton métier : des parents seront conviés en classe afin d'expliquer leur métier et de répondre à des questions
- Liaison GS/CP : accueillir les parents de GS afin d'échanger sur les appréhensions et les besoins fondamentaux des élèves, expliciter le rôle des différents partenaires

##### Citoyenneté :

- Sécurité et santé : prévenir et agir (intervention de l'infirmière scolaire dans les classes)
- Rédaction d'un règlement élève simplifié pour un travail en classe
- Obtention du label E3D pour l'école : gestes citoyens (jardin pédagogique, nichoirs, hôtels à insectes, écorandonnée, tri sélectif et recyclage)

##### Lecture :

- Bibliothèque : BCD de l'école, bibliothèque municipale avec l'aide de Mme Aumont que Mme Jouvel remercie.
- Lecture des CM en maternelle
- Projet lecteur en GS et en CP avec l'aide du RASED
- Projet théâtre pour les CP en partenariat avec le collectif 12 alliant interventions d'une professionnelle et sorties culturelles (sur les 2306 € de subvention demandée, malgré l'aide de l'Académie et du GPSeO qui cofinance, il manque encore 650€ ; Mme Jouvel soumettra à la municipalité une proposition de budget afin d'obtenir une aide financière de la Mairie)

#### **6. Périscolaire :**

##### ◆ Cantine :

Beaucoup de parents se plaignent qu'on stigmatise les enfants qui ne peuvent pas manger avec leurs amis s'ils n'ont pas le même menu. Effectivement, ils ne mangent pas à la même table mais aussi parfois à deux services différents. Les représentants de parents demandent s'il est possible d'organiser cela autrement. La mairie précise que les enfants mangent sur des tables de 6 et qu'il est impossible de mettre les trois différents menus sur chaque table ; de plus, conformément aux normes HCCP, des plats différents ne peuvent être mis au four en même temps. La mairie précise que l'an prochain, avec la mise en place du self, les enfants pourront se placer comme ils le désirent. La mairie rappelle de plus que certaines familles ne précisent toujours pas le menu de leur(s) enfant(s) et qu'ainsi, par défaut, le menu classique est servi.

##### ◆ Étude :

Les parents souhaiteraient connaître les conditions afin de retourner aux études dirigées et non plus surveillées. En effet, de nombreuses familles se plaignent que les devoirs ne soient pas faits quand les enfants rentrent chez eux. Interrogée sur la question, Mme Jouvel ajoute qu'effectivement si les familles en ont la possibilité, il serait souhaitable que les devoirs soient faits à la maison car les élèves sont trop nombreux à l'étude et ainsi les leçons pas assez approfondies. Mme Jouvel rappelle qu'une étude surveillée est une étude en autonomie et non accompagnée, même si le personnel guide les enfants. Mme Defresne rappelle que les devoirs sont interdits, l'équipe pédagogique précise que ce sont les devoirs écrits qui le sont et non l'apprentissage des leçons. Mme Defresne ajoute que ce n'est pas à l'ordre du jour actuellement, les tarifs étant arrêtés par délibération du Conseil Municipal jusqu'au 6 juillet 2018 ; les parents demandent de mettre en place un sondage chiffré afin de connaître la volonté réelle des familles. La mairie acquiesce.

##### ◆ Organisation :

Suite à divers incidents et accidents lors du périscolaire, les familles s'interrogent sur la procédure suivie par l'équipe du périscolaire en cas de blessure : un mot est-il donné systématiquement aux familles ? Y a-t-il un cahier où tout est noté comme en primaire ? La mairie répond que les animateurs sont vigilants et les sanctions immédiates. Un cahier de liaison est à disposition, y sont répertoriés les bobos, les bagarres et autres informations importantes. Mme Jouvel s'interroge quant à la transmission aux familles. De même, les parents notent que des enfants de CP et de CE1 semblent être embêtés par des élèves de CM2 et ont peur de le dire aux animateurs car les grands les menacent. La mairie précise que ces élèves ont été sortis du bus et que les parents ont dû venir les chercher en mairie.

##### ◆ Bus:

Les parents tiennent à remercier les services communaux pour l'organisation des trajets entre le bus et l'école : une nette amélioration par rapport à l'an passé est constatée (les enfants sont bien encadrés et correctement rangés, ils arrivent dans le calme).

#### **7. Organisation du Téléthon :**

Cette année le téléthon a lieu le 9 décembre 2017. Mme Jouvel questionne les parents afin de connaître leur choix concernant leur participation : ils répondent qu'ils s'associeront à l'événement de la Plaine des Sports. L'équipe enseignante souhaite s'associer au Téléthon cette année en organisant des concours d'orthographe ou de résolution de problèmes à l'école : moyennant finance (1 à 2 €) les élèves se rencontreront par niveau à la salle des sports, supportés par les camarades. L'école souhaite aussi faire participer les élèves à de l'handisport mais elle n'a aucune nouvelle pour le moment.

**Prochains conseils d'école : les jeudis 15 février et 14 juin 2018 à 18h**

La directrice,  
Mme JOUVEL

La secrétaire,  
Mme